

## Chroniques du CE Pôle Nord Ouest mai 2016

### ERNOTTE INFO

Le 3 mai s'est déroulé un CCE qui concernait les orientations stratégiques, inspirées des Assises de D. Ernotte. Concernant France 3, elle parle de renforcement des programmes : quand on sait que « Thalassa » et « Des Racines et des Ailes » sont comptés comme programme régional, on comprend tout... Les managers se doivent d'être plus près du terrain avec désormais 13 régions, tout en maintenant, pour l'instant, 24 antennes.

Elle précise : « on va aller vers plus de proximité », on peut en douter... La réforme est permanente, à peine s'est-on stabilisé avec les pôles qu'il faut changer, comme dans une lessiveuse...

On pouvait s'attendre à l'impulsion d'une chef d'entreprise, mais elle s'oriente vers un guichet pour les producteurs extérieurs. Quant aux finances, il manque déjà 100 M euros, auxquels il faut rajouter 50 M euros pour les développements de FTV : l'équation ne se fait donc pas, et D. Ernotte menace l'actionnaire d'un plan social, d'où l'impasse.

Avec ce dictat de l'équilibre financier, les effectifs seront donc amenés à baisser jusqu'en 2020 : 1000 salariés sont censés partir en retraite. L'ex d'Orange continuera donc en partie à les non-remplacer, rappelons que dans les 4 dernières d'années, il a été supprimé 10% d'emplois.

On augmente peut-être les programmes régionaux, mais avec une productivité grandissante en vantant le modèle outre-mer avec une multi-compétence dans les métiers... On s'oriente vers des émissions faites par des moyens low-cost comme on l'a vu en Bretagne sur l'arrivée de la « redadeg » en coopération avec le privé "brezhoweb", avec plus de 2h sur le web catastrophiques à tous les niveaux.

### HANDICAP...

On dénombre 57 travailleurs handicapés sur le pôle.

On constate un peu plus d'absence des salariés handicapés par rapport à l'année précédente que l'on peut corréliser à l'absence générale dans l'entreprise.

5 reconnaissances du handicap de salariés déjà en poste ont eu lieu.

L'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés est de 6% or on est un peu en dessous : FTV est donc soumis à amende, transformée en budget pour investir dans des projets afin d'améliorer les conditions de travail de ces salariés.

Les élus demandent que sur le handicap, on reste sur un affichage classique et déplorent le seul mode déclaratif.

Pourquoi pas des opérations participatives ludiques : se mettre à la place de, du style « vis ma vie d'handicapé », dans le quotidien ?

Par exemple, travailler en fauteuil roulant, ou les yeux bandés avec une canne...

### COMMISSION ANTENNES ET PROGRAMMES, ET LOCALES ...

Les ateliers, mis en place par la direction en Val de Loire, semblent être une manière diplomatique d'envisager à moyen terme une réorganisation avec des bureaux améliorés et moins de personnes qui desserviraient l'actualité locale à moindre coût. Ils sont dirigés par des cadres, une manière de court-circuiter les instances et syndicats. On parle de redéploiement sur d'autres activités ... la chaîne info par exemple ? Une stratégie qui va se dévoiler dans les 3 mois à venir ... La direction s'offusque quand on parle de supprimer les locales car elles ne sont plus regardées ; or on fait tout pour virer des créneaux de diffusion !

La direction : « **Il faut savoir que nous ne ferons rien sans l'accord des collaborateurs.** »

**On prend acte !**

**A la question : « On voit bien quand même qu'on propose de fermer des locales l'été, ... » La Direction répond :**

« Depuis la TNT, l'ADSL on ne peut rester sans rien faire, les locales c'est un problème aujourd'hui en l'état, il y a urgence à agir face au peu d'audience. »

Il faut 7M euros pour que 20 locales soient sur les box, c'est à dire 300 000 euros par locale (l'aménagement controversé des locaux d'Iroise a coûté 450 000 euros ...) La Direction ne veut pas l'entendre...

JH Guilcher annonce un compromis : « Pourquoi ne pas proposer au FAI locales une négociation au cas par cas ? Et avec cette négociation avoir des possibilités plus fines, plus subtiles... »

Il rajoute « il faut miser sur l'hyper local, c'est par l'hyper proximité qu'on peut avancer sur le numérique ! »

### MAQUILLAGE

Il y a 360 j de besoin de maquillage/antenne avec recours le + souvent à de l'emploi non permanent.

- Les élus : Quel est le statut de ces salariés ?

- La direction : Certains prestataires historiques envoient leurs salariés. Une association pour Rouen et une entreprise à Caen.

Parfois ce sont des CDI, à Vanves.

Ce sont des situations locales historiques qui donnent satisfaction depuis longtemps.

Par exemple, un coiffeur est maquilleur à Rennes ...

Les élus expliquent que parfois ces personnes n'ont pas les spécificités de notre métier, c'est un problème !

Il y a un métier qui est « maquilleuse professionnelle ».

Alors, que la direction utilise des prestataires payées au lance pierre voire en auto-entrepreneur pour économiser des bouts de chandelles ! C'est une chose, mais il y a des textes qui stipulent que le métier doit répondre aux besoins du secteur.

**C'est quand même un cœur de métier !**

### LOGEMENT

Le président de la commission logement, dans un rapport conclu par un avis favorable pourtant non sollicité, évalue de manière lénifiante le fonctionnement du service logement de FTV.

Pourtant, force est de constater que les situations précaires au sein du pôle NO, et notamment sur l'Antenne de Vanves, n'évoluent en rien : le quotidien des salariés confrontés à l'impossibilité financière de louer dans le parc privé ne semble absolument pas être pris au sérieux. L'offre demeure désespérément trop pauvre et les candidatures n'ont que bien peu de chance d'aboutir. Le suivi est maintenant totalement dématérialisé et impersonnel, d'autant plus que les assistantes sociales ont pour consigne de ne plus gérer ce dossier.

Curieusement, 42 logements ont été attribués au siège en 2015...

Aucun sur Vanves, faisant pourtant face aux mêmes contraintes de marché mais avec une moyenne salariale bien plus faible. **Exaspérant !**

**Prochain CE le 24 juin . N'hésitez pas à faire parvenir vos questions et commentaires à vos élus SUD !**

**NB : Les informations contenues dans ce compte-rendu n'ont pas vocation à être exhaustives.**

**Pour en savoir plus sur les décisions et les discussions qui se sont tenues lors du CE, nous vous invitons à vous adresser à vos éluEs SUD au CE : Lionel Bounnik, Bertrand Le Gall et Marie-Céline Varin.**